

14/10/2011



Nations Unies

# Assemblée générale

## AG/PAL/1211

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

### **LE COMITÉ POUR L'EXERCICE DES DROITS INALIÉNABLES DU PEUPLE PALESTINIEN ACCUSE ISRAËL DE MAUVAIS TRAITEMENTS ET DE TORTURE SUR LES PALESTINIENS EN DÉTENTION**

(Adapté de l'anglais)

Le Bureau du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien a fait part, le 13 octobre, de sa profonde préoccupation concernant la situation de milliers de prisonniers politiques palestiniens, détenus par Israël, et qui sont en grève de la faim depuis le 27 septembre pour dénoncer les conditions de leur détention.

« Les autorités carcérales israéliennes ont malheureusement réagi à cette grève de la faim par des mesures punitives supplémentaires contre les grévistes », a déploré le Bureau dans un communiqué publié à New York.

Les détenus ont entamé cette grève de la faim pour une durée illimitée, suite à la récente détérioration de leurs conditions de détention et la violation systématique de leurs droits fondamentaux par la puissance occupante, y compris le recours à l'isolement et des restrictions sur le droit de visite des familles.

Le Bureau rappelle que depuis le début de l'occupation israélienne en 1967, au moins 750 000 civils palestiniens ont été arrêtés, détenus et incarcérés par Israël. Actuellement, des milliers de Palestiniens sont détenus pour des motifs politiques, y compris des enfants, des femmes et des élus.

Le Bureau affirme avoir reçu des informations documentées et crédibles concernant des abus systématiques, des mauvais traitements, des négligences de soins, le non-respect des procédures et des exigences en matière d'assistance juridique et de droit de visite, ainsi que des cas de détention arbitraire, d'humiliation et de torture.

« Les prisonniers palestiniens sont victimes de ces abus quotidiennement, en violation flagrante des instruments internationaux humanitaires et des droits de l'homme, y compris les Conventions de Genève », affirme le Bureau, jugeant que « la situation des prisonniers vulnérables, femmes, enfants et malades, est particulièrement préoccupante ».

Le Bureau s'inquiète également des effets dévastateurs des campagnes d'arrestations en cours sur le tissu social palestinien. Il se déclare outré que les prisonniers palestiniens et leurs familles aient été utilisés comme otages par le Gouvernement israélien dans une campagne délibérée de pression à des fins politiques.

Saluant l'accord conclu récemment sous la médiation de l'Égypte pour la libération d'un nombre important de prisonniers palestiniens contre celle du soldat israélien Gilad Shalit, le Bureau appelle à une libération rapide de tous les prisonniers politiques incarcérés illégalement par Israël et à leur prompt réintégration dans la société.

Dans l'intervalle, Israël devrait mettre fin à ses mesures répressives et respecter scrupuleusement ses obligations internationales. Le Bureau appelle les Parties à la Convention de Genève, ainsi que le Comité international de la Croix-Rouge et l'Organisation mondiale de la Santé, à veiller au respect par Israël de ses obligations.

En outre, il rappelle l'importance cruciale de la question des prisonniers pour une solution négociée au conflit israélo-palestinien, à la fois pour construire la confiance entre les parties et comme une condition *sine qua non* d'un règlement permanent du conflit.

Le Comité continuera d'examiner la situation et de sensibiliser la communauté internationale sur la question des prisonniers, et de plaider pour une solution urgente de cette question, dans le cadre des activités définies par son mandat pour la promotion d'un règlement pacifique de la question de Palestine sous tous ses aspects, dans le respect du droit international et des résolutions des Nations Unies pertinentes.

\* \* \* \* \*

---

À l'intention des organes d'information • Document non officiel